

Le Thiavillois

Bulletin communal d'informations de THIAVILLE SUR MEURTHE



Le carnaval
des amis de l'école

p.5



Rappel des consignes de
sécurité en cas de rupture du
barrage du vieux pné

p.9

Sommaire

Conseil Municipal du 21 février 2018	2
Election municipale complémentaire – 2 nd tour	4
Manifestations passées	4
Manifestations futures	6
Plan de secours barrage – Signal d’alerte	9
La vie des associations	11
Dates à retenir et infos diverses	13
Recette de saison	14
Etat civil	14
Jeux	15
Infos pratiques	16

Conseil Municipal du 21 février 2018

Commissions communales :

Après installation des trois nouveaux conseillers municipaux élus (*Emilie TORNIER, Aude CHAPUY, Denis MICHEL*), le Conseil Municipal a revu la composition des différentes commissions communales :

Travaux - Voirie - Eau - Assainissement - Bâtiments communaux et Cimetière : ajout de *Denis MICHEL*,
Forêts et Terrains Communaux : ajout de *Denis MICHEL*,
Communication : ajout de *Aude CHAPPUY*,
CCAS : retrait de Frédéric THOMAS ajout d'*Emilie TORNIER*,
Délégués au Conseil d'Ecole, titulaires : retrait de Sylvie THOMAS, ajout d'*Aude CHAPPUY*,
Appel d'Offres, suppléants : ajout de *Denis MICHEL* et *Aude CHAPPUY*,
Finances : ajout d'*Emilie TORNIER*,
Périscolaire : retrait de Sylvie THOMAS, ajout d'*Emilie TORNIER*.

Droit de préférence sur parcelle de Taillis :

Compte tenu que la parcelle cadastrée ZD 104 - Lieudit "Fagnoux" à vendre est d'une superficie inférieure à 4 hectares et qu'elle est classée en nature bois et forêt, la commune peut exercer son droit de préférence. Le Conseil, à l'unanimité, décide de ne pas utiliser son droit de préférence pour cette parcelle d'une superficie de 4a et 25ca.

Droit de préemption sur parcelle boisée :

Suite à l'information de la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural) concernant la vente de la parcelle boisée cadastrée AL 22, lieudit "La Côte" d'une superficie de 19a et 28ca contigüe à une parcelle appartenant à la commune le Conseil a décidé de ne pas utiliser son droit de préemption.

Nouvelles parcelles à soumettre au régime forestier :

Compte tenu que la commune est propriétaire d'un certain nombre de parcelles boisées soumises au régime forestier, et que depuis quelques années elle a fait l'acquisition de neuf parcelles boisées contiguës à ces parcelles, le Conseil a décidé d'engager les démarches nécessaires pour soumettre les parcelles AL 55 ; AL 56 ; AL133 ; AL 156 ; AL 180 ; AL 181 ; AL 185 ; AL 187 ; AL 193 au régime forestier gérées par l'ONF.

Programme d'action ONF pour l'année 2018 :

Suite au programme d'action 2018 présenté par l'ONF dans la forêt communale pour un montant de 17.196€ hors taxes.

Le Conseil a retenu les actions suivantes pour un montant estimé à 14.978€ :

TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE

Travaux d'entretien de la route forestière principale empierrée (parcelles 4 à19) : curage des fossés si besoin, création de renvois d'eau, rechargement en matériaux de la chaussée, nivellement et compactage.

TRAVAUX DE MAINTENANCE

Entretien du parcellaire : mise en peinture parcelles 33, 34 et 35.

TRAVAUX SYLVICOLES

Nettoisement de régénération parcelles 18.t, 30.t, 31.t, 32.t.

Les autres travaux, pour un montant estimé à 2.218€ seront effectués en régie par les agents communaux.

Prix de l'eau et de l'assainissement

Le Conseil Municipal a décidé de **MAINTENIR** les tarifs suivants pour la consommation d'eau et l'assainissement à compter du 1^{er} janvier 2018. Il s'agit des montants revenant à la commune donc avant toutes taxes et/ou redevance :

- - Abonnement au service des eaux : 19,56€ HT.
- - Prix du M3 d'eau : 1,39€ HT.
- - Prix du M3 d'assainissement : 1,39€ HT.

Critères d'attribution du logement vacant – 12 rue d'Alsace :

Compte tenu du nombre de candidatures déposées pour la location du logement vacant 12 rue d'Alsace.

Le Conseil adopte les critères suivant pour départager les candidats :

- Famille avec plus de 2 enfants : Pas d'attribution (Le logement dispose de deux chambres. Les parents occupant une chambre, il resterait une chambre pour plus de 2 enfants)
- 1 point par adulte
- Point(s) par enfant en fonction de l'âge (11 ans :1 pt ; 10 ans : 2 pts ; 9 ans : 3 pts ; 8 ans : 4 pts ; 7 ans : 5 pts ; 6 ans : 6 pts ; 5 ans : 7 pts ; 4 ans : 8 pts ; 3 ans et moins : 9 pts)

Si des familles ont le même nombre de points cumulés, le logement sera attribué à la famille ayant la base d'imposition la plus faible. La clôture des dépôts de candidature est fixée au 15 mars 2018.

Convention technique et financière pour la modernisation de l'éclairage public :

Sachant que la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat (CCTLB) est labellisée "Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte" (TEPCV).

A ce titre, la CCTLB est concernée par l'arrêté créant un programme dénommé "Economies d'énergie dans les TEPCV", la rendant éligible au dispositif Certificat d'Economies d'Energie (CEE).

Ce dispositif permet d'obtenir un financement issu de la vente de CEE générés par des travaux d'économies d'énergie, effectués par le territoire lauréat ou ses communes, portant notamment sur la rénovation de l'éclairage public.

Dans ce cadre la CCTLB a mis en place un dispositif d'incitation à la modernisation de l'éclairage public de ses communes membres.

En contrepartie d'une diminution de 50% des consommations d'énergie et du respect de critères techniques pour lutter contre la pollution lumineuse, la CCTLB propose une prise en charge de 72% du montant H.T. des travaux.

Dans ce contexte :

- Le Conseil envisage d'engager les travaux de modernisation de l'éclairage public de la commune dans les conditions techniques et financières décrites dans le règlement d'intervention et précisées dans la convention à signer avec la CCTLB,
- Autorise le Maire à signer la convention et tout document utile à sa mise en œuvre.

Date du prochain Conseil Municipal :

Le prochain Conseil Municipal est prévu le Vendredi 23 mars 2018 à 20h30.

Il est bon de préciser que les délibérations sont affichées sur le panneau en façade de la Mairie et que les séances sont publiques.

Election municipale complémentaire – 2nd tour

Le 4 février dernier a eu lieu le second tour des élections municipales complémentaires.

Nombre d'inscrits	402
Nombre de votants	86
Bulletins blancs	6
Bulletins nuls	4
Nombre de suffrages Exprimés	76

Candidats	Voix
Madame. Aude CHAPPUY	73
Monsieur Denis MICHEL	72
Madame Emilie TORNIER	76

Manifestations passées

Foyer Rural de Thiaville

Section marche - Marche nocturne

Le 9 février, les marcheurs ont récidivé !!

En effet, il fallait le vouloir, car le temps était un peu humide (fait exceptionnel depuis quelques mois !!!), mais 42 personnes se sont réunies salle Bietry à 20h pour entamer une marche nocturne de 7km. Ce qui demande quelques préparatifs !! Si cette marche attire autant de personnes, c'est pour de multiples raisons :



- Marcher la nuit a toujours un aspect un peu mystérieux et « on voit » la forêt sous un « jour » différent !!
- Il y a en outre « une carotte » puisque sur la Pierre Plate, chacun peut faire griller son friton de lard
- Et enfin, au retour brioche et vin chaud créent une ambiance particulièrement conviviale !!



Le tout pour 2€ par personne, sachant que cela revient au Foyer Rural à 1,91€.

Des demandes se sont déjà exprimées pour en refaire une au printemps, le responsable de la section « marche » du foyer rural y réfléchit !!

Les Amis de l'École

Carnaval :

C'est une cinquantaine d'enfants qui s'est rassemblée mercredi 14 février pour former un joyeux cortège haut en couleurs qui a défilé dans les rues du village.

Arrivée au gymnase, la vilaine sorcière qui clôturait la marche a pris place sur le bûcher.

Le craquement d'une allumette l'a fait frémir une dernière fois.....

Les Amis de l'école ont offert aux princesses, pompiers, clowns, cow-boys et pirates un bon goûter.

Merci aux adultes qui ont joué le jeu et sont venus déguisés.



Foyer Rural de Thiaville

Section football : Prochaines rencontres à Thiaville

- Dimanche 11 mars 2018 – 15H00 :
THIAVILLE F.R. / CHARMOIS ES 2
- Dimanche 8 avril 2018 – 15H00 :
THIAVILLE F.R. / XEUILLEY ES

Venez nombreux encourager l'équipe de Thiaville lors de ses rencontres à domicile !

Soirée Choucroute

Une soirée choucroute sera organisée le 17 mars au Foyer Rural de Thiaville (salle Poirel) à partir de 20h. Des précisions vous seront données par affiche et par flyer, mais réservez déjà votre soirée !!!



Le Foyer Rural de Thiaville-sur-Meurthe organise sa

Soirée choucroute

Samedi 17 mars 2018 à 19h30

Au Foyer Rural (Salle Poirel) de Thiaville

MENU

Apéritif
Choucroute
Fromage & Salade
Dessert
Café



Afin d'organiser au mieux la soirée, les inscriptions sont possibles jusqu'au vendredi 9 mars 2018.



Réservations et paiements auprès de Martine Pettovel
10, les Hayottes – 54120 Thiaville-sur-Meurthe.

06 89 68 59 26

Attention places limitées à 90 personnes !

Repas adulte : 19€ - repas enfant (-12 ans) : 8€

Paiement obligatoire lors de la réservation.

Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique

Les Minots'villois



DU 23 AVRIL AU 4 mai 2018
Salle Bietry de Thiaville sur
Meurthe

Pour les enfants de 4 ans à 12 ans
Horaires

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h à 17h.

Horaires de Garderie

Le matin de 8h00 à 9h00

A midi (pour les enfants qui ne mangent pas à la cantine)

Le soir de 17h00 à 18h00

Le tarif est de 1€ de l'heure

Si besoin avant 8h ou après 18h en faire la demande

Contacts et renseignements pour inscriptions

CONSTANT Océane : 06.43.07.05.30

MICHEL Estelle : 06.88.03.56.31

ZINUTTI Lucie : 06.22.74.52.54



Organisé par les Minots'villois section Foyer Thiaville
sur Meurthe

Programme

Le thème principal de ce centre se fera sous le signe
du monde de Disney

- Jeu de piste
- Chasse aux héros,
- Danse et chant Disney,
- Fresque Disney,
- Boum



Tarifs

La CAF impose aux organisateurs d'accueil de loisirs de moduler ses tarifs en fonction des ressources financières des familles et limite l'aide accordée aux familles en plafonnant la dotation attribuée aux organisateurs.

		Tarifs à la semaine sans repas	Tarifs à la semaine avec repas	
Régime général QF* <800€	CAF 54 : 0,51€/h ATL** : 3,80€/j	20€	40€	*QF : quotient familial **ATL : aide au temps libre
Régime général QF* >800€	CAF 54 : 0,51€/h	40€	59€	
Autres Caisse d'allocation (que la CAF)	Voir avec son organisme d'allocation	Base : 54€	Base : 74€	

+ Carte Foyer Rural 2018: 7€

Si l'enfant n'a pas déjà une carte Foyer Rural



Les repas seront assurés par une société de restauration (4 € le repas)
Un goûter sera offert aux enfants chaque jour.

Fiche d'inscription

Nom de l'enfant :
 Prénom :
 Date de Naissance : Age :
 Nom du Responsable de l'enfant :
 Adresse :
 Code Postal :
 Ville :
 Mail :
 Tél :
 Autre n° de tél (en cas d'urgence) :
 Profession des parents : Mère :
 Père :
 N° Allocataire :
 Caisse :
 Possédez-vous les aides aux temps libres CAF Oui
 Non

	1 ^{ère} semaine	Si oui cocher la case	2 ^{ème} semaine (4 jours)	Si oui cocher la case
Avec repas	€		€	
Sans repas	€		€	

A rendre pour le 10 avril dernier délai



Vide grenier 2018

VIDE GRENIER

Thiaville-sur-Meurthe
Dimanche 13 mai 2018

Les Amis de l'Ecole

Le Souk des Bambins - dimanche 22 avril 2018

Le Souk des Bambins organisé par les Amis de l'école prendra place dans le gymnase dimanche 22 avril 2018. Les tables seront chargées de jouets, vêtements et matériel de puériculture: ce sera le moment de faire de bonnes affaires !

Les membres de l'association vous accueilleront avec plaisir à l'espace buvette-petite restauration.

**BUFFET
BUVETTE**



2 euros le ml minimum 3 m



Le Foyer Rural organise le 21^{ème} vide grenier dans les rues du village à partir de **6h00 jusqu'à 18h00**.

INSCRIPTION avant le **1er mai 2018** auprès de :

Martine PETTOVEL N° : 06 89 68 59 26
ou
Bon à retirer à la mairie



Exposition réservée uniquement aux particuliers
Café et brioche offerts aux exposants



Attention pour les habitants de Thiaville qui désirent réserver un emplacement devant leur maison (rue de la Libération, rue de l'Eglise ou rue des Vosges), vous devez le faire avant le 15 avril. Passée cette date, nous ne pourrons plus vous garantir un emplacement juste devant chez vous !!!



2 euros le mètre linéaire
(ou mise à disposition de
tables pour 5 euros , tables
d'environ 2 mètres)

Contact et réservation :
M. Sébastien Quirin au
06.81.61.23.35

Foyer Rural de Lachapelle

LACHAPELLE

REPAS DANSANT animé par DJ BENOIT

SAMEDI 10 MARS 2018

20 heures

Menu

Apéritif

Baeckeoffe de canard

Salade

Fromage

Dessert

Café



Adulte 19 € - Enfant (- 12 ans) 8 €

Réservations et renseignements au 06 32 10 62 10

Inscriptions jusqu'au 6 mars 2018

Organisé par le foyer rural de Lachapelle

Soirée théâtre à Lachapelle

Le vendredi 02/03/2018 aura lieu à Lachapelle, une soirée théâtre
Théâtre burlesque de J.P Martinez. Comédie en trois actes. Des personnages un peu loufoques et éloignés des
stades depuis longtemps.

"au café des sports, autour de Robert le patron et les brèves de comptoir, s'ajoute le périple du cercueil de
Marcel, porteur soi-disant d'un billet gagnant du loto".

ANNULÉ

Information sur le barrage de Vieux-Pré

En cas de risque avéré de rupture du barrage, le Plan Particulier d’Intervention (PPI) est déclenché par le Préfet. Il est relayé par votre mairie, qui, à son tour, s’occupe des populations dont elle a la charge.

Consignes à appliquer



Rejoignez les points de rassemblement et centres d’accueil de votre commune.



N’allez pas chercher vos enfants à l’école, les enseignants les mettront en sécurité ; ils connaissent les consignes.



Ecoutez France Bleu Sud Lorraine qui diffuse les messages et informations en provenance des autorités.



Ne téléphonez pas pour vous renseigner, les services de secours et les mairies ont besoin de toutes leurs lignes téléphoniques.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE
1 rue Préfet Claude Erignac - CS 60031 - 54038 NANCY CEDEX

PRÉFET DES VOSGES
Place Foch 88026 EPINAL CEDEX

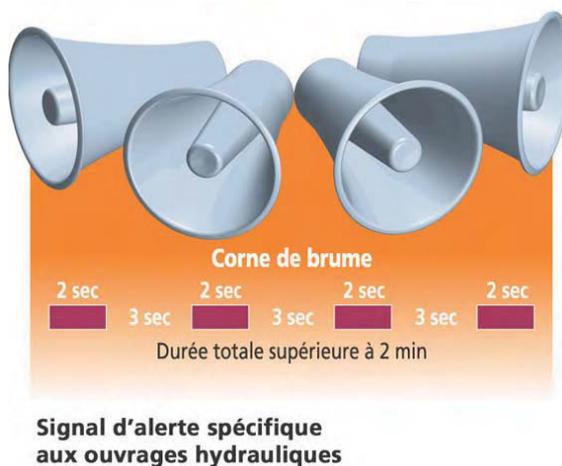


En cas de danger imminent, **gagnez immédiatement les hauteurs.**

Exploitant du barrage :
EDF - Groupe d'Exploitation Hydraulique Rhin
1 rue du Général Leclerc - BP 40336 PLOBSHEIM
67411 ILLKIRCH CEDEX

Comment sommes-nous alertés en cas de rupture ?

En cas d'événement majeur, la population est avertie au moyen du signal national d'alerte, complété par le signal d'alerte spécifique aux ouvrages hydrauliques émis par des sirènes pneumatiques de type « corne de brume », installées par l'exploitant. Ce signal comporte un cycle d'une durée minimum de deux minutes, composé d'émissions sonores de deux secondes séparées par un intervalle de trois secondes.



Attention, ne confondez pas avec :

- Le signal d'alerte risque majeur : trois séquences d'1min 43s séparés par un silence
- Le signal d'essai des sirènes du 1^{er} mercredi de chaque mois (signal simple d'1 minute seulement)
- Les signaux, plus brefs, définis pour les risques quotidiens (accidents, incendies...)

Organisation de l'alerte (5 stades) :

STADE A : ÉTAT D'EXPLOITATION NORMALE

Ne nécessite aucune mesure particulière de sauvegarde.

STADE B : ÉTAT DE VIGILANCE RENFORCÉE

L'alerte serait déclenché en cas de crue risquant d'être dangereuse pour la sûreté de l'ouvrage ou en cas de faits anormaux susceptibles de compromettre sa tenue.

Selon les circonstances, il pourrait être procédé à l'évacuation éventuelle des "populations particulières" (hôpital, personnes dépendantes).

STADE C : ÉTAT DE PRÉOCCUPATIONS SÉRIEUSES

L'alerte serait déclenché :

- Si les mesures techniques prises par l'exploitant (E.D.F.) n'améliorent pas la tenue de l'ouvrage et que le problème a tendance à s'aggraver,
- Lorsque la probabilité d'un événement extérieur pouvant porter atteinte à la tenue de l'ouvrage se confirme.

Les écoles seront évacuées en priorité. Les élèves, présents ce jour-là dans les classes maternelles et élémentaires, devront être récupérés par leurs parents aux heures habituelles de sorties. Il sera procédé à l'évacuation de toute la population. Il faudra alors se rendre sur la zone d'accueil (lieu-dit Fagnoux).

STADE D : ÉTAT DE PÉRIL IMMINENT

L'alerte serait déclenché :

- Lorsque l'exploitant estime qu'il n'a plus le contrôle de l'ouvrage,
- Au plus tard lorsque la cote d'alerte de submersion est atteinte.

L'alerte sera diffusée par le réseau des sirènes dans la Z.P.I. Le Maire est alerté par automate d'appel et au besoin par la gendarmerie et la police.

STADE E : ÉTAT DE RUPTURE CONSTATÉE

L'alerte serait déclenché en cas de rupture même partielle de l'ouvrage.

- L'alerte dans la Z.P.I. sera diffusée par le réseau des sirènes.
- L'alerte sera diffusée par le réseau national d'alerte (R.N.A.).

L'évacuation totale des populations concernées par la zone de submersion sera contrôlée par les services de secours.

Quel délai avons-nous pour nous mettre en sécurité ?

La proximité très proche du barrage nous laisse penser que le risque de rupture est très grand pour notre commune. Cependant, les calculs nous montrent que le temps entre la rupture et l'arrivée de l'eau sur la commune prendrait environ 1h.

Plan d'évacuation :

En cas d'état de préoccupations sérieuses (Stade C)

- Le plan d'évacuation est immédiatement applicable,
- Il est de la responsabilité du Maire,
- Sur ordre du Préfet du département.

DES QUE L'ORDRE D'EVACUATION EST DIFFUSE PAR HAUT-PARLEUR,
VOUS DEVEZ VOUS RENDRE SUR LE POINT D'ACCUEIL.

RENDEZ-VOUS AU LIEU-DIT FAGNOUX.

Conduite à tenir DÈS L'ALERTE :

1. Restez calme : appliquez strictement les consignes officielles.
2. Coupez compteurs d'électricité, appareils de gaz.
3. Assurez-vous, avant de quitter les lieux, que personne ne reste dans l'habitation et fermez les portes à clé.
4. N'utilisez pas votre téléphone, fixe ou mobile, afin de laisser les lignes à la disposition des secours.
5. Si vos enfants se trouvent à l'école, ne vous rendez pas à l'école pour les chercher. Ils seront pris en charge par les équipes enseignantes et évacués.
6. Dirigez-vous vers la zone d'accueil A PIED et par l'itinéraire prévu qui sera balisé par les services de police en ville. Munissez-vous de vêtements chauds et de lampes électriques.
7. Respectez les consignes particulières qui pourraient être données par les autorités.

La vie des associations

RCM

Réunion du mercredi 31 janvier 2018.

L'Association Canal Myrtille a eu le plaisir d'accueillir une dizaine de personnes représentantes de radios associatives, secteur Grand-Est.

Ce rendez vous est à l'initiative de Raymond DECHEZ Président de la CRAL (Coordination des Radios Associatives de Lorraine).

L'animatrice d'Action Jeunesse venue de Sélestat, (elle-même salariée d'une radio associative), a éclairé l'assemblée sur les modalités à suivre en matière de Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique (FSER).

Exemples d'actions :

- Actions éducatives et culturelles
- Et/ou actions en faveur de l'intégration,
- Et/ou actions en faveur de l'environnement.

Chacun a pu s'exprimer et a pu tirer quelques idées venues d'autres radios. Cet après-midi bien instructif aura permis à chacun de repartir avec la liste des actions à suivre, de bons conseils et de bonnes résolutions. Expérience à renouveler !



Assemblée générale du 3 février

L'Assemblée Générale s'est déroulée le samedi 3 février 2018 devant une cinquantaine de personnes, en présence de :

- Vittore PETTOVEL, Maire de Thiaville sur Meurthe,
- Véronique PAQUOT, Maire de Lachapelle,
- Bernard RATEAU, Ancien Maire de Lachapelle,
- Damienne VILLAUME, Première Adjointe à la Mairie de Thiaville sur Meurthe,
- Les représentants de nombreuses associations adhérentes,
- Les représentantes de la presse locale.



Jean COUTY, Président a présenté le rapport moral de l'année 2017 :

Remerciements :

- aux Associations qui ont intégré RCM et qui ont cotisé – la radio peut ainsi parler de leurs manifestations.
- à la commune de Thiaville-sur-Meurthe pour l'octroi d'une subvention exceptionnelle et pour toutes les photocopies faites pour cette Assemblée.
- aux membres du Conseil d'Administration, aux salariés de l'Association, ainsi qu'à tous les intervenants bénévoles.

L'année 2017 a commencé avec 2 emplois salariés, Anthony Da Silva et Ludovic Schmidt. En cours d'année, nous avons reçu 2 Services Civiques, Cyrielle et Guillaume (durant 8 mois). En septembre, Ludovic nous a quittés ; Cyrielle, que nous connaissons, grâce à son Service Civique, a été recrutée. Depuis février le C.A. s'est réuni 9 fois au cours de l'année et nous avons eu aussi 46 réunions de bureau. L'arrivée de Cyrielle a boosté la radio par ses compétences et son dynamisme.



Le bilan financier a été présenté par Claude SCHMIDT, Trésorier :

Après quelques années difficiles, la situation financière de notre radio s'est améliorée. Rappel de l'exercice 2016 : moins 12.384€. 2017 se termine avec un résultat positif de : 2.108€. La participation de l'ensemble des membres du C.A. a permis ce redressement. Au cours de l'année 2017 nous avons investi dans une climatisation, pour protéger les ordinateurs. Le bilan moral et le bilan financier ont été approuvés à l'unanimité.

Les cotisations adhérents pour l'année 2019 passeront de 18 à 20€. Les cotisations pour les Associations resteront à 30€. Conformément aux statuts le Conseil d'Administration s'est réuni pour procéder à l'élection de son bureau. Ont été élus :

Président	Jean	COUTY
Secrétaire	Martine	PETTOVEL
Secrétaire Adjointe	Colette	COUTY
Trésorier	Claude	SCHMIDT

Les membres du C.A. élus sont :

Nelly	DUWALD	Mélissa	MASSON
Dominique	GEORGE	Eddy	THOMAS
Vincent	GUENAIRE-DOAZAN	Ludovic	SCHMIDT
Guillaume	MARCEL		

Informations pratiques

Pour faciliter la rédaction du thiavillois, les associations qui souhaitent insérer un article sont priées de transmettre les informations par email au plus tard pour le 20 du mois. (asvpp.villaume@wanadoo.fr)

Tailles des pommiers



Le samedi 24 février une dizaine de courageux sont allés, pour certains, tailler les pommiers situés le long de la 2 X 2 voies et, pour d'autres, entretenir et nettoyer la « pépinière » qui avait été plantée un peu avant la Maison Ronde.

Heureusement, tronçonner, déchiqueter, ramasser le bois demande de se mouvoir, ce qui a évité de sentir le froid. Mais tout le monde était cependant ravi de se réchauffer autour d'un repas chaud dès 13h.

Il faut croire que la température basse ne les a pas « refroidi » ! car, tous, d'un commun accord, ont décidé de continuer le travail samedi 3 mars, car il reste encore beaucoup d'arbustes à dégager rue de la maison ronde. Avis aux amateurs !!



Horaire des prochaines messes

Dates	Dimanche	Samedi 18h	Dimanche 9h	Dimanche 10h30
4 mars	3 ^{ème} dimanche de carême	Vathiménil	Glonville	Baccarat
11 mars	4 ^{ème} dimanche de carême	Vaxainville	Flin	Baccarat
18 mars	5 ^{ème} dimanche de carême - Scrutin	Fontenoy		Baccarat
25 mars	Dimanche des Rameaux	Laronxe		Baccarat
29 mars	Jeudi Saint		Baccarat 18h	Azerailles 20h
30 mars	Vendredi Saint		Lachapelle 18h	Chenevières 20h
31 mars	Vigile Pascale			Baccarat 21h
1 ^{er} avril	1 ^{er} dimanche de Pâques Baptêmes en âge scolaire			Fontenoy

Trucs de Jocelyne : Que faire avec les filets des oranges ou des citrons ?

- **Pour la vaisselle** : Rouler en boule et fixer avec un élastique, idéal pour racler la vaisselle et pour les poêles anti adhésives qui ne se rayent pas.
- **Pour les jouets** : Au-dessus de la douche pour les jouets de bain qui s'égoutteront et seront toujours prêts, également pour les jouets de plage accrochés au garage.
- **Dans la cave** : Pour faire sécher les oignons de fleurs et même les trier par couleurs ou par sortes.
- **A la douche** : Rouler en boule et les utiliser pour exfolier la peau plus doux que le gant de crin.
- **Pour la lessive** : en passant un lien dans le haut pour le fermer, le sac peut servir pour laver la lingerie ou pour retrouver les chaussettes, également pour le linge de bébé
- **Pour tricoter** : Placer la pelote ou les pelotes dans un sac et sortir les fils par les trous : idéal pour le jacquard, les fils ne se mélangent plus.

Dépôt de pain à la Mairie :

Notre boulangerie sera fermée du lundi 5 au lundi 12 mars inclus. Pendant cette période, il y aura dépôt de pain à la Mairie. Les modalités sont les suivantes, la première inscription aura lieu à la boulangerie le samedi 3 mars pour le lundi 5, le paiement de cette première commande se fera à réception du pain le lundi 5.

En revanche, à partir du 5, le paiement se fera à la commande à la Mairie. Ensuite, il vous suffira de commander et de payer un jour et retirer votre commande le lendemain à la Mairie. Les heures de distribution seront de 9h à 11h du lundi au samedi.

Coupage de l'électricité pour travaux :

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique, l'entreprise ENEDIS réalisera des travaux sur le réseau électrique qui alimente une partie des habitations de la commune (les clients en ont été informés). Le courant sera coupé le **jeudi 8 mars 2018 entre 8h30 et 11h30**, pour une durée d'environ **1h30**. Pendant cette matinée, ces mêmes travaux seront faits au surpresseur desservant en eau potable les habitations des Hayottes et du Petit-Paris. En conséquence au cours de cette période le débit de l'eau pourra être affaibli.

Recette de saison

Jarret de veau aux légumes

Ingrédients (Pour 4 personnes)

- 2 jarrets de veau de 1 kg chacun
- 1 kg de poireaux
- 1 kg de carottes
- 4 branches de céleri
- 1 oignon piqué de clous de girofle
- 1 bouquet garni (thym, laurier et persil)
- 2 gousses d'ail
- 20 dl de crème fraîche



Préparation (20min + 1h35 de cuisson)

Plonger les jarrets de veau dans une grande cocotte remplie d'eau froide salée et porter à ébullition pour les faire blanchir. Les égoutter. Laver et éplucher les légumes. Réserver un poireau, une carotte et une branche de céleri pour les ajouter au bouquet garni. Mettre la viande dans un faitout, ajouter l'oignon et le bouquet garni. Mouiller d'eau à hauteur, poivrer, couvrir et laisser cuire 1h15 à petits bouillons (25 minutes en autocuiseur). Retirer le bouquet garni, ajouter les légumes et laisser cuire encore 20 minutes (7 minutes en autocuiseur). Egoutter la viande et les légumes, les disposer dans le plat de service et les réserver au chaud. Faire réduire le bouillon d'un tiers environ, ajouter la crème et rectifier l'assaisonnement. Arroser la viande et les légumes avec la sauce au moment de servir.

Etat civil

Naissance

Camille Martin est née le 10 février 2018. Elle est la fille de Romain Martin et Marion Jurkowiak résidant au 5, rue de Bellevue.

Eole Chappuy est né le 23 Février 2018. Il est le fils de Thierry et Aude Chappuy, récemment élue conseillère municipale, ils résident au petit Paris.

Félicitations aux nouveaux parents !

Décès

Raymond Tisserand demeurant 9, rue Général Paradis, est décédé le 1^{er} février 2018. Il était le papa d'Émilie, Conseillère municipale Junior. Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille dans la peine.

Solutions du numéro 527.

soliste	P	travers	G	concoque	V	dit	domestique	D	ordinaire	I	éponge	V	coiffeur	E
maison de maître	M	isère	R	ERIC	C	ORDI	N	E	X					
maison de maître	M	PAROLE	S	R	ENTRE									
maison de maître	V	ITALES	S	R	ATIER									
maison de maître	V	SUIE	S	OU	LER									
maison de maître	E	TRE	F	ESSER	A	A								
maison de maître	R	EN	V	ER	S	A	M							
maison de maître	S	E	R	T	IR	U	R	E	T	R	E	S		
maison de maître	S	L	A	E	M	I	S	P	I	C	A	W		
maison de maître	A	L	I	G	N	E	R	E	R	I	C	A	N	E
maison de maître	E	I	N	E	R	T	E	E	N	E	E			
maison de maître	A	S	T	R	E	A	O	U	T	E	P			
maison de maître	R	O	N	D	I	N	S	O	S	E	S			
maison de maître	E	C	O	U	T	A	S	A	C	U	T			
maison de maître	R	U	E	M	O	T	I	F	A	X	A			
maison de maître	P	I	S	T	O	N	N	E	R	A	I	T	K	
maison de maître	E	S	T	R	A	N	A	T	R	O	C	E		
maison de maître	C	R	E	E	T	E	L	S	I	N	O			
maison de maître	C	A	R	A	S	I	S	E	O	S	I	E	R	
maison de maître	R	I	A	L	T	O	U	R	I	S	E			
maison de maître	T	I	M	O	N	E	R	I	E	S	E	R	A	

6	3	7	9	8	1	4	5	2
8	4	5	2	7	6	3	9	1
2	9	1	4	3	5	6	7	8
4	1	9	8	2	3	7	6	5
7	5	2	6	9	4	1	8	3
3	6	8	1	5	7	2	4	9
1	7	3	5	6	9	8	2	4
5	2	6	3	4	8	9	1	7
9	8	4	7	1	2	5	3	6

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

8	3	9	1	7	6	5	2	4
1	4	2	5	8	9	3	6	7
7	5	6	3	4	2	8	9	1
2	9	3	4	6	1	7	8	5
4	7	5	9	2	8	6	1	3
6	8	1	7	3	5	9	4	2
9	1	8	2	5	3	4	7	6
3	2	4	6	9	7	1	5	8
5	6	7	8	1	4	2	3	9

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

contrôles de locaux	comprimer	supprimé	geste in-	joindrons	bien faite	réduits en esclavage
début de pluie	reptile nilotique	resserré	élimineries	retire	point de saignée	révisé
					anis étoilé	
vraiment têtus						
atténuée				symbole canadien		
				toile d'araignée		
affrêtera				exhalaison		
volet roulant				de vient culotté		
			moquerie			
			bramera			faibles clartés
la même chose typique de l'âne	oria tel un corbeau vers marins					distance chinoise riches décors
					personnel lent en musique	
bière anglaise cuber du bois		point cardinal		auteur		brun clair
		maladie de peau		réverait		
			ennui de coiffeur		quintessence	
			soufflons		virage de skieur	c'est le rhodium terres en mer
contre-façon	déchiras					
	barbote-rail		détruit			
			longue période			
pièces à homards vieille armée				fête hivernale petite élue		locaux de quarantaine
		naçré			combina	
		attacha			aller plus mal	
chute d'eau	vivant en montagne orient				petit sapajou	
					deviendra	
			équipes sportives			zinc du chimiste
			apôtre			champions
atteinte				vomitifs		
épouse d'Adam				attrapés		
		préposition		détendre		
		l'équimieuses		la dame du paveur		roue à aéro
dit sur dit révolutionnaire		tombe césium en corne			user technétium symbolisé	
						le quart chaud
ourdie				grinça sous les pieds		

7			4	5	8			
	4		9		2	5	7	
	8		7	1	2	3		9
	1	7	5	6				3
	5	3	1			4	7	8
		9		3		6		
	3		2		4		9	
9	7			5	3	1		2
	6		9					3

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

9	2			8	3	5		6
7	4			6				9
		6		4		1	7	8
6		7	3	2	5	9		4
3	9			6	1			
2								
	6	2		3	9			7
	5		6		8		9	2
8	7	9	2					1

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

	5							
7	6				8			2
	3	8	1					
6	1	2		3				9
		5			6	2		7
	8		5	2	1			6
		6			2			
5		1	6	4			7	
4					5			

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Infos pratiques

Numéros utiles

Mairie	03 83 71 41 73
Ecole	03 83 71 42 73
Samu – Urgence médicale	15
Police secours	17
Pompiers	18
Gendarmerie de BACCARAT	03 83 75 34 82
Centre anti poison	03 83 32 36 36
Astreinte pharmacie	03 83 15 17 52
Médecin de garde	0 820 33 20 20
Dépannage EDF (24h/24)	09 72 67 50 54

Ouverture de la Mairie

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : de 9h à 12h

Mardi et Vendredi: de 18h à 19h

(avec présence du Maire ou d'un adjoint)

En dehors de ces horaires la porte n'est pas toujours close...

Ramassage des poubelles



Ordures ménagères :

Les mercredis :

7, 14, 21 et 28 Mars

4, 11, 18 et 25 Avril

Eco sacs : Les mardis :

6 et 20 Mars

3 et 17 Avril



Déchetterie de la CCTLB

Zone artisanale BACCARAT / BERTRICHAMPS

54120 BACCARAT / Tél : 03 83 75 23 31

www.delunevilleabaccarat.fr/dechetteries_des_particuliers

Horaires d'ouverture d'hiver (jusqu'au 14/04) :

Lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi

de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Mardi (et Jeudi sur RDV) de 8h45 à 12h00

Rappel des déchets NON collectés :

Les pneus, l'amiante, les ordures ménagères,
les DASRI, les animaux morts, les éco-sacs
les extincteurs et les bouteilles de gaz.

En plus des prestations proposées par la CCTLB pour les encombrants (facturé 35€ par déplacement), la municipalité se propose d'étudier au cas par cas les demandes d'aides, pour éliminer les déchets les plus volumineux des Thiavillois. N'hésitez pas à nous contacter.

Sorties

Cinéma de RAON :

- du 28/02 au 6/03 : La ch'tite famille ; Belle et Sébastien 3 ; Les aventures de Spirou et Fantasio.

- du 7 au 13 : La ch'tite famille ; Les aventures de Spirou et Fantasio ; Cro Man.

- du 14 au 20 : Tomb Raider ; Le 15h17 pour Paris ; La ch'tite famille

- du 21 au 27 : Pacific rim uprising ; Madame Mills, une voisine si parfaite ; La ch'tite famille ; Belle et Sébastien 3.

- du 28 au 6/04 : Ready player one ; Pacific rim uprising ; Tout le monde debout.

Toute la programmation du cinéma de Raon l'Etape est à retrouver sur : www.cinematheatreraon.net

Cinéma de BACCARAT :

- 2 et 3 : 50 nuances plus claires

- 10 et 11 : Belle et Sébastien 3 : Le dernier chapitre (le 11 – 14h30)

- 16 et 17 : Les aventures de Spirou et Fantasio

- 23 et 24 : La ch'tite famille

- le 29 : Marie Curie – 14h30

Toute la programmation du cinéma de Baccarat est à retrouver sur : www.ville-baccarat.fr/sports-culture-et-loisirs/loisirs/cinema/

Agenda :

À Baccarat :

- Jusqu'au 11 mars : Patinoire, devant l'Hôtel de ville. Tarif : 3€ (location des patins inclus)

- Jusqu'au 16 mars : exposition « Rencontre improbable », à l'Hôtel de ville. Entrée libre.

- le 4 : Carnaval dans les rues de baccarat, sur le thème de la gastronomie. Départ du défilé à 14h11.

- le 8 : Conférence , « Les américains à Baccarat, en 1918 ». Hôtel de ville. 20h. Entrée libre.

- le 15 : Conseil communautaire CCTLB, à la salle des fêtes, 20h30.

- le 16 : Don du sang, à la salle des fêtes, de 15h30 à 19h30.

- le 24 : Concert caritatif au profit de la Banque alimentaire de Meurthe-et-Moselle, avec la chorale « Aux 4 vents », à la salle des fêtes, à 20h. Entrée libre contre participation alimentaire.

- le 31 : Soirée « année 80 », proposé par Baccarat Dynamic, à la salle des fêtes, dès 22h.

Toute l'actu de Baccarat est à retrouver sur le site internet :

www.ville-baccarat.fr/evenements/

À Raon L'Etape :

- tout mars : CAP SUR L'ORIENTATION au "Point Cyb - P.I.J."

- du 3 au 18 : exposition "L'abstraction - gurative" (peinture contemporaine) par Christian Lissolo, espace Emile Gallé.

- du 6 au 9 : bourse aux vêtements printemps-été de l'Association Familiale", salle Beauregard.

- du 20/03 au 14/04 : exposition "francophonie" à la médiathèque.

- le 23 : marché de Paques organisé par l'Association Familiale", de 10h à 17h, foyer du "Club de l'Age d'Or", rue Clemenceau.

- le 31 : 3^{ème} soirée disco proposée par "Lai Scie Kon Frair.Comme", 8€, 20h, salle Beauregard.

Retrouvez plus d'infos sur l'agenda de Raon L'Etape sur :

www.ot-raon.fr/manifestations-et-actualites

Directeur de publication :

Vittore PETTOVEL

Équipe de rédaction :

Thierry BLAISE, Jean COUTY,
Aude CHAPPUY ; Frédéric THOMAS,
Sylvie THOMAS, Damienne VILLAUME